

1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de produit : Star*Tron Gasoline Additive - 93008DP, 93008F, 93016, 93032, 93005, 93000,93008E
 Utilisation : Additif pour carburant 93008GP, 93016EF

Producteur : Star brite Distributing, Inc.
 Adresse : 4041 S. W. 47 Avenue
 Ft. Lauderdale, FL 33314
 Telephone : +001- 954-587-6280

Fournisseur : Star brite Europe Inc.
 Contact : Jean Paul Kitzing

Telephone : +33- 472- 57 01 33
 Fax : +33- 472- 57 04 93

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE :
 : 001-703-527-3887 - CHEMTREC

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de produit : Préparation.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro EC	Symboles	Phrases R
Solvant naphtha aliphatique lourd (pétrole)	> 75	64742-96-7	265-200-4	Xn	65

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase R mentionnée. Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Nocif.

Risques pour la santé : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Risques physiques/ chimiques : Selon les directives CEE, non classifié comme dangereux. Combustible.

Risques pour l'environnement : Selon les directives CEE, non classifié comme dangereux. Voir également la rubrique 12.

Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4 PREMIERS SECOURS

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de tête, somnolence, vertiges et nausées.

Peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Yeux : Peut provoquer piquers des yeux et rougeurs.

Ingestion : Peut provoquer une atteinte des poumons, maux de gorge, maux de ventre, diarrhées, nausées et manque de respiration.

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, laver la peau abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin. Faire avaler éventuellement 1 à 2 cuillères de laxative (sulfate de sodium).

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : CO₂, mousse, poudre et eau pulvérisée.
non appropriés : Jet d'eau.
- Risques d'exposition particuliers : Inconnu.
- Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation d'oxyde de carbone possible.
- Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Conserver à l'écart de sources d'étincelles. Voir également la rubrique 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.
- Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autres matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface avec beaucoup d'eau et de savon.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs.
- Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des agents oxydants.
- Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.
- Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

- Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.
- Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. Porter un filtre du gaz type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration selon EN 140.
- Protection des mains : Pendant un usage normal pas nécessaire.
- Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique : Liquide
- Couleur : Jaune clair
- Odeur : Hydrocarbures
- pH : Non applicable
- Hydrosolubilité : Insoluble

Liposolubilité	: Soluble	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Inconnu	
Point/intervalle d'ébullition	: Inconnu	
Température d'auto-inflammabilité	: 215°C	
Point d'éclair	: ± 69°C	(PMcc)
Point de congélation	: - 42°C	
Limites d'explosion dans l'air	: Non applicable	
Propriété d'oxydation	: Non applicable	
Décomposition thermique	: Non applicable	
Viscosité (20°C)	: < 7 cSt	
Pression de vapeur (20°C)	: 0,01 mm Hg	
Masse volumique (20°C)	: ± 0,8 kg/l	
Taux d'évaporation	: < 10	(Acétate de n-butyle = 1)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	: Stable sous des conditions normales.
Conditions à éviter	: Voir la rubrique 7.
Matières à éviter	: Garder a l'écart d'agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Inconnu.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. En cas des concentrations de vapeur dépassant les limites de seuil, des piquers des vois respiratoires possibles.
Contact avec la peau	: Irritation légère possible. L'exposition prolongé et répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.
Contact avec les yeux	: Irritation légère possible.
Ingestion	: L'ingestion peut provoquer vomissements, nausées et diarrhées. Après ingestion, ou de vomissements, danger d'aspiration dans les poumons. Peut provoquer broncho-pneumonie.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques

Ecotoxicité	: Information spécifique non disponible.
Mobilité	: Le produit répandu peut pénétrer dans lesol et dans les eaux de surface et souterraines.
Persistance et dégradabilité	: Les données sur la biodégradabilité de ce produit ne sont pas disponibles.
Potentiel de bioaccumulation	: Information spécifique non disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Résidus de produit	: Le récipient vide peut être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux. Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
Remarque	: Attention est dessinée à l'existence des réglementations obligatoire communale, nationale ou locale sur l'élimination des déchets chimiques.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN Numéro	: Aucun
Nom d'expédition	: Non régularisé.

Terre-Chemin/ Chemin
de fer

ADR/RID classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID.

Mer

IMDG classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.

Polluant marin : Non

Air

IATA classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Régulations CE : Classification CE (67/548/EEC – 99/45/CE) et autres réglementations en vigueur.

Symbole de danger : Xn, nocif



Phrases R et S : R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres informations : Selon la directive 99/45/CE l'emballage doit porter une indication de danger détectable au toucher et une fermeture de sécurité pour les enfants.
L'emballage doit porter l'inscription suivante:
Contient: Solvant naphta aliphatique lourd (pétrole)

16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la directive 2001/58/CE datée du 27 juillet et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit.

Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases R de la rubrique 2:

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Histoire

Date de première
publication : 13-06-2005